

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 2029

VILLE DE GENÈVE, SECTION PLAINPALAIS / POINTE DE LA JONCTION

(Création d'une zone de verdure et création d'une zone des bois et forêt)

Plan N° 30210-238

Le département du territoire vous informe que le projet de modification des limites de zones N° 30210-238 tendant à la création d'une zone de verdure et la création d'une zone des bois et forêts situé au lieu-dit « Pointe de la Jonction », sur le territoire de la Ville de Genève, section Plainpalais, est déposé :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/c/plans-en-consultation> ;
- **au service d'urbanisme de la Ville de Genève**, 25, rue du Stand, 7^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h. à 12h. et de 14h. à 17h.) Tél. 022 418 60 50 ;

où il peut être consulté du **22 mai au 21 juin 2025**
inclusivement.

Le projet de plan de site N° 30264-238 concernant le même secteur est mis à l'enquête publique simultanément.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au :

Département du territoire
Office de l'urbanisme
Direction du développement urbain – région Drize-Lac
Case postale 224
1211 Genève 8

Publication FAO : **22 mai 2025**

Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire :

Antonio HODGERS